

Ville de JUZIERS

Mairie

Place du Général de Gaulle

78820 JUZIERS

Tél : 01 34 75 28 00

Fax : 01 34 75 69 82

secretariat-mairie@juziers.org

www.juziers.fr

**ARRETE PORTANT INTERDICTION D'UTILISATION DU TERRAIN
D'HONNEUR DU STADE DE FOOTBALL DU MESNIL**

N° 2026 – TEMP 09

Le maire de la commune de JUZIERS,

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment les articles L 2212-1 et suivants,

Considérant qu'il n'est pas possible, en raison des intempéries, de pratiquer le football sur le terrain d'honneur et l'annexe du stade de football du Mesnil à JUZIERS,

ARRETE :

Article 1. En raison des intempéries, les terrains seront fermés du jeudi 29 janvier à 12h00 au lundi 02 février 2026 à 12h00.

Article 2. Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Directeur du District des Yvelines
- Monsieur le Président du Football Club de Juziers

Article 3. Un exemplaire sera conservé en Mairie

Fait à JUZIERS, le 29 janvier 2026.

Le Maire,
Ketty Varin



Pour le Maire empêché
P/0 T. HACK

Dossier suivi par :

Philippe MILLET

Tél : 06 43 05 91 08

police.municipale@juziers.org